

**1<sup>er</sup> avril 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller  
Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
M. Vallier Girard, conseiller  
Mme Suzan Lecours, conseillère

Sont absents : M. Olivier Hudon, conseiller  
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

14 citoyennes et citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00

**67 01-04-2019 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution 67-2019**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019;
5. Dépôt de la liste des comptes payés en mars 2019;
6. Dépôt de la liste des revenus reçus en mars 2019;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Affaires Nouvelles:
  - a) Rapport de l'inspectrice pour le mois de mars 2019;
  - b) Contrat pour services professionnels accordé à la firme WSP, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 283-2019 par le ministère;
  - c) Présentation du projet de règlement 283-2019 décrétant une dépense de 230 000 \$ et un emprunt de 230 000 \$ pour la conception et la préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain;
  - d) Avis de motion du règlement 283-2019 décrétant une dépense de 230 000 \$ et un emprunt de 230 000 \$ pour la conception et la préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain;
  - e) U. P. A. (projet de lettre réponse à la résolution reçue;
  - f) Paiement Ferme de l'Anse-aux-foins, retenue de 25% (1 490,63\$) fin de contrat;
  - g) Paiement final Frank Villeneuve, entretien chemin de l'Anse-à-la-mine, 1 575 \$;

- h) Paiement Club du petit lac Saint-Germains (4 000 \$), entretien d'hiver des deux embranchements;
  - i) Appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion de déneigement;
  - j) Ratification du paiement de remboursement de la dette (24 145,43 \$);
  - k) Résolution pour désigner à titre d'officiers désignés les préventionnistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que la coordonnatrice en sécurité incendie afin d'appliquer le règlement de prévention en sécurité incendie de la Municipalité et émettre des avis de corrections requis;
  - l) Engagement de l'agente culturelle et communautaire, Mme Marie-Claude Paris-Tanguay;
  - m)
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

*Les sujets suivants sont ajoutés :*

*Eau potable;*

*Rue de la Descente-des-Femmes;*

*Dossier de la subvention de 38 000 \$ du ministère des Transports  
(Demande de réviser le montant statutaire).*

**68 01-04-2019 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019  
Résolution 68-2019**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

*Dépôt de la liste des  
Comptes payés*

- 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en mars 2019, totalisant 41 108,07 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

*Dépôt de la liste des  
Revenus reçus*

- 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en mars 2019, totalisant 144 215,73 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

**7) Correspondance**

- 1) Demande d'appui, projet Patricia Savard et Francis Faucher
- 2) Remerciements Moisson Saguenay;
- 3) Résolution Municipalité de Saint-David-de-Falardeau;
- 4) Société de développement (partage de la facture d'honoraires professionnels, poursuite Technomarine);
- 5) Société de développement (affichage du sentier de la montagne Chapeau);
- 6) Projet dialogues, implication citoyenne

*Rapport de l'inspectrice  
en bâtiment mars 2019*

**9a)** Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de mars 2019 est déposé au Conseil.

**69 01-04-2019**

**9b) *Contrat pour services professionnels accordé à la firme WSP, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 283-2019 par le ministère  
Résolution 53-2019***

- CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté le 3 décembre 2018, la résolution 206-2018 afin de demander des soumissions publiques à des firmes d'ingénierie pour la réalisation des plans préliminaires et des plans définitifs concernant le projet des eaux usées;
- CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues soit :
  - ✓ WSP;
  - ✓ Stantec.
- CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a analysé les soumissions selon la grille d'évaluation et de pondération et, que c'est la firme WSP qui s'est méritée le meilleur pointage pour un montant de 181 000 \$;
- CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire continuer le dossier des eaux usées;

Pour ces motifs, M. Laurent Thibeault, propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu, le vote est demandé, 4 membres du Conseil pour, un contre (M. Vallier Girard) d'accorder le contrat de services professionnels à la firme WSP, tel que recommandé par le comité de sélection. L'attribution dudit contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, direction de l'information financière et du financement.

*Présentation du  
Règlement 283-2019*

**9c) *Présentation du projet de règlement 283-2019 décrétant une dépense de 230 000 \$ et un emprunt de 230 000 \$ pour la conception et la préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain***

M. Laurent Thibeault, maire fait la présentation du règlement 283-2019, décrétant une dépense de 230 000 \$ et un emprunt de 230 000 \$ pour la conception et la préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain.

*Avis de motion  
Règlement 283-2019*

***Avis de motion du règlement 283-2019 décrétant une dépense de 230 000 \$ et un emprunt de 230 000 \$ pour la conception et la préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain***

M. Laurent Thibeault, donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement d'emprunt 283-2019 décrétant une dépense et un emprunt pour la conception et la

préparation des plans et devis pour de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain.

**70 01-04-2019**

**9e) UPA, projet de lettre réponse à la résolution reçue  
Résolution 70-2019**

- Considérant que l'UPA a fait parvenir une copie conforme d'une résolution qu'elle a transmise à la MRC du Fjord-du-Saguenay demandant à cette dernière de changer l'affectation de son schéma d'aménagement en modifiant la zone agricole viable située au Sud-Est de la rue de la Descente-des-Femmes, afin qu'elle soit désormais considérée comme une «zone agricole dévitalisée»;
- Considérant que l'UPA prétend que ce changement permettrait à la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord d'envisager d'y installer les étangs pour l'assainissement de ses eaux usées;
- Considérant que l'UPA ne s'est jamais informée auprès des instances municipales avant de rédiger et d'adresser la résolution à la MRC du Fjord-du-Saguenay
- Considérant qu'il y a lieu de rectifier certains énoncés de ladite résolution;
- Considérant que M. Laurent Thibeault, maire a préparé un projet de réponse à l'UPA et que tous les membres du Conseil en ont pris connaissance et sont favorables à l'envoi;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de faire parvenir à l'UPA la lettre préparée par M. Laurent Thibeault afin de l'informer correctement.

**71 01-04-2019**

**9f) Paiement Ferme de l'Anse-aux-Foins retenue de 25 %, 1 490,63 \$  
Résolution 71-2019**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale à payer la retenue de 25% à la Ferme de l'Anse-aux-foins pour le contrat de déneigement 2018-2019 au montant de (1 490,63 \$).

**72 01-04-2019**

**9g) Paiement final Frank Villeneuve, entretien chemin de l'Anse-à-la-Mine, 1 575 \$  
Résolution 72-2019**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de verser le paiement final à M. Frank Villeneuve pour l'entretien hivernal 2018-2019 d'une partie du chemin de l'Anse-à-la-Mine.

**73 01-04-2019 9h) Paiement Club petit lac Saint-Germains (4 000 \$), entretien d'hiver des deux embranchements**  
**Résolution 73-2019**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de verser le paiement de 4 000 \$ au Club du petit lac Saint-Germains pour l'entretien des deux embranchements du lac pour la saison hivernale 2018-2019.

**74 01-04-2019 9i) Appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion de déneigement**  
**Résolution 74-2019**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à préparer un devis d'appels d'offres pour l'acquisition d'un camion de déneigement afin de remplacer le camion Volvo 2007. Elle est autorisée également à publier ledit devis sur le SÉAO.

**75 01-04-2019 9j) Ratification du paiement de remboursement de la dette (24 145,53 \$)**  
**Règlement d'emprunt 139-1999 et 176-2006**  
**Résolution 75-2019**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement du remboursement de la dette au montant de 24 145,53 \$ pour les règlements d'emprunt 139-1999 et 176-2006.

**76 01-04-2019 9k) Résolution pour désigner à titre d'officiers désignés les préventionnistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que la coordonnatrice en sécurité incendie afin d'appliquer le règlement de prévention en sécurité incendie de la Municipalité et émettre des avis de corrections requis**  
**Résolution 76-2019**

- CONSIDÉRANT l'adoption du Règlement de prévention en sécurité incendie par le conseil de la Municipalité en date du 2 décembre 2013, résolution 229-2013 (ci-après, le « Règlement »);
- CONSIDÉRANT QUE l'article 21.1 du Règlement stipule que : « Le directeur de service de sécurité incendie, officier désigné ou agent de la paix est autorisé à délivrer un constat d'infraction pour toute infraction au présent règlement. »;
- CONSIDÉRANT QUE l'article 21.2 du Règlement stipule que : « Lorsqu'il est constaté le non-respect de l'un des articles du présent règlement et dans les cas où un délai de correction peut être accordé, le directeur du service incendie ou son représentant peut émettre un avis écrit de correction... »;
- CONSIDÉRANT QUE l'article 3.1 du Règlement désigne l'officier désigné comme étant : « Toute personne expressément désignée par résolution du conseil municipal afin d'appliquer le présent règlement »;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours

APPUYÉE PAR M. Michel Blackburn

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER à titre d'officiers désignés les préventionnistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que la coordonnatrice en sécurité incendie afin d'appliquer le Règlement de prévention en sécurité incendie de la municipalité et ainsi pouvoir délivrer des constats d'infraction au sens de l'article 21.1 du Règlement;

DE DÉSIGNER à titre de représentant du directeur du service incendie les préventionnistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que la coordonnatrice en sécurité incendie afin de pouvoir émettre des avis de correction au sens de l'article 21.2 du Règlement;

ET DE TRANSMETTRE copie conforme de la présente résolution à la MRC du Fjord-du-Saguenay.

**77 01-04-2019 9l) *Engagement de l'agente culturelle et communautaire, Mme Marie-Claude Paris-Tanguay***  
***Résolution 77-2019***

- Considérant que suite à l'annonce du départ de Mme Josée Beauchesne, un appel d'offres de candidatures a été lancé;
- Considérant que 3 candidats ont fait parvenir leur intérêt et que suite aux entrevues la candidature de Mme Marie-Claude Paris-Tanguay a été retenue par le comité de sélection;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'engager Mme Paris-Tanguay comme agente culturelle et communautaire en remplacement de Mme Josée Beauchesne.

**78 01-04-2019 7) *Demande d'appui de Mme Patricia Savard et M. Francis Faucher, projets de développement acéricoles, Érablière Au pied des Monts-Valin***  
***Résolution 78-2019***

- Considérant que l'Érablière Au pied des Monts-Valin existe depuis 2003;
- Considérant qu'en 2018 les propriétaires ont acquis des lots supplémentaires afin d'agrandir l'exploitation de leur érablière passant de 1 400 entailles à 3 200;
- Considérant que l'entreprise a obtenu un prêt de la Financière agricole et qu'elle désire obtenir du soutien financier ainsi que de



l'accompagnement dans ses démarches d'affaires auprès de la MRC et d'autres bailleurs de fonds;

- Considérant que les propriétaires demandent l'appui de la Municipalité dans leurs différentes démarches;
- Considérant que les membres du Conseil veulent démontrer que la Municipalité cautionne le développement des projets sur son territoire;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'appuyer Mme Patricia Savard et M. Francis Faucher, propriétaires de l'entreprise l'Érablière Au pied des Monts-Valin dans leurs démarches de croissance et de développement.

**79 01-04-2019 7) Société de développement, demande de partage de la facture d'honoraires professionnels en lien avec la poursuite contre Technomarine  
Résolution 79-2019**

- Considérant que la Corporation nautique et la Municipalité ont déposé conjointement une poursuite auprès de Technomarine pour la perte des équipements et des revenus suite à l'Évènement du 7 septembre 2016;
- Considérant que le procureur dans le dossier a fait parvenir une facture à la Corporation nautique pour les services rendus à ce jour au montant de 461,97 \$ incluant les taxes;
- Considérant que le C. A. de la Corporation nautique a transmis une lettre à la Municipalité demandant de partager les frais moitié, moitié, soit un montant net de 215,95 \$;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de rembourser à la Société de développement la moitié de la facture des honoraires professionnels au montant de 215,95 \$.

**80 01-04-2019 7) Société de développement, affichage du sentier de la montagne  
Chapeau  
Résolution 80-2019**

- Considérant que la Société de développement a fait parvenir à la Municipalité une demande d'affichage pour le sentier de la montagne Chapeau;
- Considérant que depuis l'ouverture de ces sentiers l'affichage n'a pas été finalisé et qu'il est difficile d'orienter les visiteurs pour y avoir accès;
- Considérant que la Société de développement n'a pas de budget pour l'achat d'enseignes d'indication;
- Considérant que le coût estimatif a été fixé à 250 \$;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de défrayer les coûts de confection des enseignes d'indication pour le sentier de la montagne Chapeau estimés à 250 \$.

**81 01-04-2019**    **11) Levée de la séance**  
**Résolution 81-2019**

Mme Suzan Lecours propose de lever la présente à 20 h 16.

---

Maryse Girard, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Laurent Thibeault, maire